

Communiqué de presse

Sondage CSQ sur la cyberintimidation

Les élèves sont les premières victimes et les principaux auteurs, et le personnel se sent démuni

St-Hubert, le 7 avril 2011. – « Trois ans après le dévoilement d'un premier sondage sur la cyberintimidation, la CSQ est en mesure de confirmer aujourd'hui que le phénomène prend de l'ampleur et que le plan d'action pour contrer la violence à l'école n'a pas donné les résultats escomptés », affirme le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Réjean Parent, à l'occasion du dévoilement des résultats d'un important sondage CROP sur le phénomène de la cyberintimidation réalisé pour la CSQ. Ces résultats ont été présentés aujourd'hui en conférence de presse à l'École secondaire Jacques-Rousseau, à Longueuil.

Le sondage démontre que les victimes de cyberintimidation sont principalement des élèves (81 %), surtout des filles (72 %) plus que des garçons (40 %). Comparativement à 2008, on note une augmentation importante puisque 40 % des répondants ont affirmé connaître au moins une personne ayant été la cible de cyberintimidation, par rapport à 27 % en 2008. Cela prend le plus souvent la forme de propos diffamatoires (37 %), de commentaires déplaisants sur l'apparence (35 %), d'insultes à caractère sexuel (passant de 9 % en 2008 à 15 % en 2011) et à caractère homophobe (6 %).

Contrairement à une idée répandue, les victimes connaîtraient l'auteur ou les auteurs de la cyberintimidation à leur égard, et ce, dans une grande proportion (79 %). Il s'agirait d'élèves dans 88 % des cas. Les garçons (52 %) seraient majoritairement auteurs de cyberintimidation dans les cas où elle est pratiquée par un seul individu, alors que les filles (54 %) auraient tendance à en être les auteures dans les cas exercés par un groupe.

De graves conséquences pour les victimes, mais le personnel est démuni

La très grande majorité (94 %) du personnel membre de la CSQ sondé croit que les conséquences de la cyberintimidation pour les victimes sont graves, même très graves pour 46 % d'entre eux.

« Le sondage vient aussi confirmer ce que j'entends sur le terrain, c'est-à-dire que les gens sont démunis face au phénomène de la violence et que les établissements scolaires ont un rôle d'éducation à jouer afin de sensibiliser les jeunes et les adultes à cette problématique. Il faut s'en occuper et aider celles et ceux aux prises avec la violence », ajoute Jasmin Roy, président de la Fondation Jasmin Roy. En effet, trois répondants sur quatre affirment que les établissements d'enseignement sont démunis par rapport à un phénomène comme la cyberintimidation.

Il n'est pas surprenant, dans ce contexte, que le personnel sondé souhaite un engagement plus soutenu de la part de l'établissement d'enseignement. Cependant, à peine 18 % des répondants en 2011 indiquent que leur établissement d'enseignement a des règles formelles qui sont comprises et appliquées. Et lorsqu'il existe des règles concernant la cyberintimidation au sein de leur établissement, un peu plus du tiers (36 %) des membres affirment que peu de personnes en sont informées.

Le personnel semble moins visé

Tout comme en 2008, on observe que 5 % du personnel des écoles ont été victimes de cyberintimidation depuis le début de leur carrière. Toutefois, les enseignantes et enseignants en

établissements privés et ceux des cégeps sont deux fois plus nombreux à en être la cible (10 %) et la majorité (60 %) l'est au moyen du courriel. Les réseaux sociaux semblent être les nouveaux moyens privilégiés par les auteurs de cyberintimidation, à en juger par une hausse significative de leur utilisation (27 % en 2011 comparativement à 3 % en 2008).

Les auteurs de cyberintimidation dirigée contre le personnel de l'éducation sont majoritairement des élèves, et ceux-ci semblent davantage se regrouper pour agir. Alors qu'en 2008, les auteurs étaient un élève (41 % des cas) ou un groupe d'élèves (4 %), aujourd'hui les auteurs sont un groupe d'élèves dans 65 % des cas.

« Nous avons plusieurs cas rapportés de cyberintimidation chez le personnel, comme l'usurpation d'identité ou l'intimidation par courriel. Cela est extrêmement préoccupant et peut causer des torts importants aux victimes. Ici, nous avons décidé d'agir et les résultats sont significatifs, tant pour les élèves que pour le personnel », affirme M^{me} Longtin, directrice de l'école Jacques-Rousseau.

Le plan d'action du ministère de l'Éducation : fort peu connu

En 2008, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a dévoilé son plan pour contrer la violence dans les commissions scolaires et les établissements privés, intitulé *La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir*. Seulement une personne sur quatre (27 %) a affirmé que le plan du MELS a été mis en place dans son milieu de travail. Plus troublant encore, 36 % des répondants ne savent pas s'il a été mis en place ou non dans leur école. Pourtant, ce plan en est à sa troisième et dernière année d'application. La moitié des personnes interrogées (49 %) affirment que le phénomène de la violence serait demeuré stable depuis la mise en place du plan d'action du ministère.

« Trois ans après l'implantation du plan, les résultats tardent à se faire sentir. Nous interpellons la ministre de l'Éducation pour qu'elle s'engage à poursuivre et à bonifier le plan d'action afin d'assurer un milieu de vie sain et exempt de violence. Entre autres, un système de monitoring permettant de mieux cibler et identifier la violence dans les établissements nous semble incontournable. Nous ne comprenons pas que le MELS n'ait pas donné suite à cette recommandation qui nous permettrait d'y voir plus clair et d'agir plus efficacement », ajoute le président de la CSQ, Réjean Parent.

Soulignons que la CSQ joue un rôle majeur dans la lutte contre l'homophobie dans le réseau de l'éducation, et qu'elle a publié un guide intitulé *Les médias sociaux : des outils aussi utiles que redoutables*. Ce guide fournit de nombreux renseignements pratiques afin que les membres de la Centrale sachent comment se protéger lorsqu'ils utilisent des médias sociaux comme Facebook.

Objectifs du sondage et méthodologie

La collecte des données a été effectuée par mode téléphonique en février 2011 auprès de 1214 personnes travaillant dans le milieu de l'éducation et membres de la CSQ. Un sondage semblable a été mené en mars 2008 et la comparaison avec le sondage de 2011 permet de voir l'évolution de cette forme de violence qu'est la cyberintimidation. La firme CROP a été mandatée par la CSQ afin de réaliser ce sondage auprès de ses membres œuvrant dans le réseau de l'éducation. Le principal objectif de ce sondage était d'évaluer le phénomène de la cyberintimidation dans le milieu scolaire québécois. Plus particulièrement, le sondage a permis de mesurer l'incidence de la cyberintimidation, d'en connaître les formes et les contenus et d'en identifier les auteurs. Il a également permis d'identifier les attitudes et les perceptions à l'égard de

la cyberintimidation. Les résultats du sondage reposent sur 1214 entrevues téléphoniques. La marge d'erreur maximale associée à un échantillon de cette taille est de 2,8 %, 19 fois sur 20.

Les résultats complets du sondage CROP sont disponibles sur le [site web de la CSQ](#).

Profils des organisations

La CSQ représente près de 180 000 membres, dont près de 100 000 font partie du personnel de l'éducation. Elle est l'organisation syndicale la plus importante en éducation au Québec.

La fondation Jasmin Roy a pour mission de lutter contre l'intimidation en milieu scolaire et de soutenir les victimes de violence à l'école. Le but de la fondation est d'assurer un milieu sain et sécuritaire pour les élèves en soutenant toutes les initiatives citoyennes qui luttent contre la discrimination et la violence à l'école.

L'école secondaire Jacques-Rousseau est une école publique de plus de 2500 élèves. Après certains événements difficiles, la direction, le personnel, les parents et les policiers ont décidé de collaborer et d'agir pour réduire les phénomènes de violence à l'école, ce qui a porté des fruits.

Le Syndicat de l'enseignement de Champlain est le syndicat local qui compte le plus de membres avec 10 016 personnes issues du domaine de l'éducation, dont 8000 enseignants et 2000 personnels de soutien qui travaillent pour les Commissions scolaires des Patriotes, Marie-Victorin et Vallée-des-Tisserands.

Renseignements:

Martin Cayouette, coordonnateur

Cellulaire : 514-220-9257

mcayouette@synd-champlain.qc.ca

syndicatchamplain.com